

L'HISTOIRE DES DE LA TOUR ET DE D'AULNAY

A la demande de M. l'abbé A. Couillard-Després et avec la permission de l'auteur, nous reproduisons l'article suivant paru dans Nova Francia (1), Paris. Le titre est de nous.

Deux Traîtres d'Acadie et leur Victime, par Émile LAUVRIÈRE, docteur ès lettres, Paris, Plon, 1932.— *Charles de Saint-Étienne de la Tour au tribunal de l'histoire*, par l'abbé A. COUILLARD-DESPRÉS. Suivi d'*Une Figure coloniale au XVIIe siècle*, par M. L. RIBOULET.

Quand M. Émile Lauvrière, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, a publié *la Tragédie d'un peuple*, nous n'avons pas hésité à voir dans cet important travail l'œuvre d'un historien sincère et le résultat d'un immense labeur.

Il ne s'ensuit pas que *la Tragédie d'un peuple* soit, à n'en pouvoir douter, un livre parfait et sans erreurs. On peut être très sincère et se tromper ; M. Lauvrière en convient certainement : *errare humanum est*.

De fait, tout en reconnaissant dans *la Tragédie d'un peuple* un ouvrage fort documenté et très captivant, il nous a paru que certaines assertions prêtaient le flanc à la critique et que celle-ci s'imposait pour ne pas laisser se perpétuer des légendes mal fondées.

Nous ne voulons faire ici allusion qu'aux pages consacrées par M. Lauvrière à retracer l'histoire des de la Tour et de d'Aulnay.

Sans doute, faut-il reconnaître que la plupart des ouvrages, parus sur ce sujet avant *la Tragédie d'un peuple*, sont de nature à faire adopter la manière de voir suivie par M. Lauvrière. Mais sans mépriser les œuvres de ses devanciers, il est toujours permis, souvent très prudent, parfois nécessaire de les contrôler. C'est ce que M. l'abbé A. Couillard-Després a commencé de faire en 1919, donc avant l'im-

(1) *Nova Francia*, vol. VII, numéro 1.

pression de la *Tragédie d'un peuple*, en publiant ses *Observations sur "l'Histoire de l'Acadie"*, par M. Moreau ; ces observations ont mis en évidence la partialité ou, si l'on préfère, les erreurs de ce dernier.

M. Lauvrière a cru devoir prendre à son compte, dans la *Tragédie d'un peuple*, la thèse qui prétend condamner sans appel et au même titre les de la Tour, père et fils.

Mais il a rencontré dans M. l'abbé Couillard-Després un contradicteur non moins sincère et fort documenté, qui a critiqué sa thèse une première fois dans son ouvrage intitulé : *En marge de la tragédie d'un peuple* ; une deuxième fois dans sa volumineuse et substantielle étude sur *Charles de Saint-Étienne de la Tour et son temps*.

A la suite de ces critiques,—il faudrait pouvoir dire : en réponse à ces critiques,—M. Lauvrière a cru devoir rééditer sur les de la Tour la thèse qu'il avait adoptée dans la *Tragédie d'un peuple*. Il a, en conséquence, publié à Québec, dans un périodique distingué, le *Canada français* (1931-1932), puis mis en brochure, une nouvelle étude, intitulée : *Deux Traîtres d'Acadie et leur Victime*.

A elle seule, la véhémence de ce titre, montre que M. Lauvrière n'a pas estimé à leur valeur la documentation et l'argumentation de M. l'abbé Couillard-Després.

Il nous est impossible, en toute sincérité et sans parti-pris, de suivre le défenseur de d'Aulnay dans cette manière de voir. Sans doute, M. l'abbé Couillard-Després n'a pas fait disparaître, il ne le prétend pas d'ailleurs, toutes les incertitudes qui pullulent dans l'histoire des premiers temps de l'Acadie ; on est cependant obligé, si l'on veut être impartial, d'admettre qu'il a projeté de vives lumières sur plus d'un événement obscur, qu'il a dissipé plus d'une équivoque et détruit plus d'un préjugé sur le compte de Charles de la Tour, en sorte que, nous semble-t-il, on ne devrait plus, après la publication des travaux de M. l'abbé Couillard-Després, pouvoir déceimment intituler une étude sur les de la Tour : *Deux Traîtres d'Acadie et leur Victime*.

Un historien impartial et sincère s'efforce, bien entendu, de faire de son travail l'expression de la vérité ; mais en même temps, se souvenant qu'il peut errer, il accepte, comme un service rendu à la cause de la vérité, l'examen de la saine critique. Si des pièces qu'il a ignorées sont publiées, si des

explications plus plausibles que les siennes sont données, si certaines de ses assertions sont infirmées, il n'hésite pas à enregistrer les nouveaux résultats acquis. Or, il serait puéril de prétendre que les travaux de M. l'abbé Couillard-Després ne contiennent pas de documents nouveaux, des explications heureuses et des rectifications nécessaires.

Pourquoi donc M. Lauvrière, que nous tenons à croire plus ami de la vérité que de ses conceptions, n'a-t-il pas davantage tenu compte des critiques de M. l'abbé Couillard-Després ? Une modification plus large de sa thèse n'aurait pas manqué de mettre encore plus en évidence sa réputation d'historien sérieux.

M. l'abbé Couillard-Després a répondu à *Deux Traîtres d'Acadie et leur Victime*, par Charles de Saint-Étienne de la Tour au tribunal de l'histoire.

Son intention avait été d'abord " d'ignorer le dernier travail du distingué professeur " pour ne pas " éterniser un débat inutile, ni reprendre une argumentation qui reste dans toute sa force, puisqu'on n'apporte pour la combattre que simples dénégations et qu'aux hypothèses anciennes on en substitue de nouvelles ". Évidemment, ainsi conduit, le débat peut durer longtemps ; devant cette perspective, l'hésitation de M. l'abbé Couillard-Després est toute naturelle.

Cependant il a bien fait de reprendre la plume. Sa réponse a d'abord l'avantage de maintenir les positions acquises ; elle rappelle ensuite que la thèse adverse ne peut plus être admise sans conteste ; enfin, juxtaposée à l'étude de M. Lauvrière, elle permet aux esprits, désireux de savoir à quoi s'en tenir, une comparaison facile et fructueuse.

Charles de Saint-Étienne de la Tour au tribunal de l'histoire comprend d'abord, avec l'avant-propos et la conclusion, seize paragraphes qui, comme autant de tableaux, présentent le résumé de l'étude plus vaste sur Charles de Saint-Étienne de la Tour et son temps, et y ajoutent même des réflexions et des détails nouveaux.

La réponse de M. l'abbé Couillard-Després renferme encore l'intéressant travail que M. L. Riboulet, professeur de philosophie et de pédagogie, a fait paraître, dans la revue " Montalembert ", sur Charles de la Tour, sous le titre : " Une figure coloniale au XVIIe siècle. "

Cette étude montre que les travaux de M. Couillard-Després ont été fort bien compris et appréciés par ce distingué professeur ; elle est de nature à mieux faire connaître en France les ouvrages, par lesquels le savant abbé canadien cherche avec désintéressement et sincérité à reconstituer d'une manière plus véridique l'histoire des premiers temps de l'Acadie ; elle prouve aussi que les labeurs de M. l'abbé Couillard-Després portent des fruits, et que sa thèse, dans son ensemble, sinon dans tous ses détails, finira par s'imposer à l'attention des historiens de l'Acadie française.

FR. O.-M. JOUVE, O. F. M.
